

Interpellation no : **3.10/11****LA VILLE DE DELEMONT PASSE DU PURGATOIRE A L'ENFER... Y A-T-IL UNE EXPLICATION ET DES PROPOSITIONS ?**

L'intéressant hebdomadaire iconoclaste « Die Weltwoche » du 13 octobre publie son nouveau classement 2011 des villes de Suisse (il y en a 868 !) établi par le spécialiste zurichois de l'immobilier IAZI. Ce classement est établi en fonction du marché du travail, de la dynamique, de la richesse, de la charge fiscale et du niveau social (formation, qualification, indépendance) de la population. Delémont était au 672ème rang en 2009, 651 en 2010 et 746 en 2011 ! Donc une chute importante. Le marché du travail s'est détérioré (de 84 à 305), ainsi que la dynamique (de 642 à 679), la structure sociale (de 510 à 575) et la charge fiscale (de 836 à 847). Malgré tous les efforts d'investissement et de maîtrise des charges, il semble que la politique d'incitation à faire venir de nouveaux habitants contribuables à Delémont n'est pas efficace puisque la Ville perd presque 100 rangs... Et qu'un tel classement est évidemment peu attractif pour de futurs contribuables, bénéficiant d'un bon niveau de formation qui lisent, eux, « Die Weltwoche ». Le classement de l'idheap, dont les chiffres 2011 ne sont aujourd'hui encore pas publiés, plaçait Delémont en 7^{ème} place pour sa gestion des finances communales mais avec deux plus mauvaises notes par indicateur : le poids des intérêts nets et l'intérêt moyen de la dette. La maîtrise des dépenses courantes est à la meilleure note par indicateur.

Ayant obtenu une réponse désinvolte et méprisante lors d'une question orale posée sur ce sujet, le groupe UDC revient à la charge pour demander des explications sur cette chute de rang et une éventuelle stratégie active de la part du Conseil Communal.

Merci de prendre le temps de nous répondre...

Pour le groupe UDC Dominique Baettig

